



**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
LE MARDI 3 AOÛT 2021 À 18 H 50
PROJET D'ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

1.1 Ouverture de l'assemblée

2. PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2021-233

2.1 Projet de règlement numéro 2021-233 modifiant le Règlement numéro 2011-98 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale afin de modifier le secteur PIIA-03 (Pointe-aux-Anglais) concernant l'architecture

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
